

22 10 2021

Cellule de renseignement opérationnel sur les stupéfiants (CROSS)



La cellule de renseignement opérationnel sur les stupéfiants (CROSS)

M. le préfet s'est rendu le vendredi 22 octobre à la caserne Foix-Lescun à Tarbes afin de **coprésider** avec le procureur de la république une réunion de la cellule de renseignement opérationnel sur les stupéfiants (CROSS).

Cette instance inter-services qui comprend le commandant du groupement de gendarmerie départemantale, le commandant de section de recherche, le directeur de la sécurité publique, le directeur interrégional de la police judiciaire, le directeur interdépartemental de la police aux frontières et le directeur opérationnel des douanes, s'est réunie à 4 reprises depuis sa mise en place en septembre 2020.

Elle a permis de partager des informations relatives aux trafics de stupéfiants et de définir collectivement des objectifs de démantèlement de réseaux.

27 notes d'informations ont été établies depuis le 1er janvier 2021 avec des échanges de renseignements sur les pratiques nouvelles. Plusieurs actions judiciaires ont été menées, permettant le démantèlement de point de deal (6) dans le département à :

- Argelès-Gazost (Avenue Robert Coll) par la BR de Lourdes, le 14 juin 2021
- Bénac (Rue de Bigorre) par la COB de Tarbes, le 15 janvier 2021
- Lourdes (Chemin de Lannedaré) par la BSU de Lourdes et la DDSP 65, le 27 mai 2021
- Lourdes (Rue Mozart) par la BR Lourdes, le 21 septembre 2021
- Tarbes (cité de Solazur) par la CSP de Tarbes, le 9 juin 2021
- Tarbes (rue Abbé Torné) par la CSP de Tarbes, le 8 septembre 2021

Rodrigue FURCY, Préfet des Hautes-Pyrénées :

«La lutte contre les stupéfiants est une priorité nationale et les forces de l'ordre des Hautes-Pyrénées sont très mobilisées sur ce sujet pour améliorer la sécurité du quotidien. Les résultats sont au rendez-vous avec des saisies importantes et le démantelèment de points de deal comme nous l'avons fait recemment à proximité du lycée Théophile Gautier à Tarbes.»





Bilan de la lutte contre les stupéfiants menées depuis le début de l'année 2021



Situation dans le département :

- Département impacté principalement par la consommation de résines et d'herbes, cocaïne et héroïne apparaissent en petite quantité dans les saisies
- Peu de trafic, même s'il existe une circulation de produits stupéfiants
- Une augmentation des infractions liées aux stupéfiants (conduites, violences,....)
- L'utilisation accrue des réseaux sociaux pour la vente de produits stupéfiants (Snapchat, ...)
- L'utilisation de nouvelles techniques telles que véhicule aménagé.

Saisies depuis le 1^{er} janvier 2021

	Cocaïne (gr)	Héroïne (gr)	Résine de cannabis (gr)	Herbe de cannabis (gr)
GGD	598,94	477,12	708,40	141 670,10
DDSP	352,00	355,00	4 965,00	2 956,00
Total	950,94	832,12	5 673,40	144 626,10
	Pied de cannabis (pied)	Ectasy / Synthèse (gr)	Autres	Numéraire
GGD		3 , 3	Autres Methadone/ Champignons	Numéraire 19 972 €
GGD DDSP	(pied)	(gr)	Methadone/	

Zone Gendarmerie:

- **274 opérations de déstabilisation des trafics de stupéfiants**, 85 sur la compagnie d'Argelès-Gazost, 98 sur la compagnie de Tarbes et 91 sur la compagnie de Bagnères-de-Bigorre.
- **258 infractions** liées aux stupéfiants relevées soit une hausse de **15,18**% par rapport à 2020 (224 faits) dont 50 faits de trafics et reventes (contre 18 en 2020)
- 541 faits de conduites sous stupéfiants ont été contastés depuis le 1er janvier 2021 soit augmentation de 30,4% depuis 2018 (415 faits)

Zone Police:

- **183 opérations de déstabilisation des trafics de stupéfiants** (45 pour la CSP de Tarbes et 138 pour la CSP de Lourdes) dont 11 en quartiers prioritaires de la ville.
- 333 faits dans le domaine des stupéfiants soit une augmentation de 60,87% (contre 207 en 2020, 188 en 2019).



Depuis le 1er janvier 2021, **213 amendes forfaitaires délictuelles (AFD)** ont été dréssées pour usage de stupéfiants (150 par la DDSP et 63 par la GGD). Ce chiffre est de 316 depuis la mise en place des AFD, le 1er septembre 2020 (230 par la DDSP et 86 par la GGD).

Opérations significatives :

DDSP:

Le 11 février 2021, dans le cadre d'une enquête de trafic de produits stupéfiants sur le quartier prioritaire de la ville de Solazur diligentée par la Sûreté Urbaine du Commissariat de Tarbes, un équipage de la Brigade Anti Criminalité interceptait après le péage autoroutier de Séméac un véhicule, avec deux individus à son bord. La fouille du véhicule permettait la découverte de 3.5 kg de résine de cannabis dissimulée dans les garnitures du coffre. A l'issue de leur garde à vue, les deux auteurs étaient jugés en comparution immédiate et condamnés respectivement à 2 ans d'emprisonnement dont 1 ferme avec incarcération à la Maison d'Arrêt de Tarbes, 12 mois d'emprisonnement dont 6 avec sursis, peine aménagée avec bracelet électronique.



GGD:

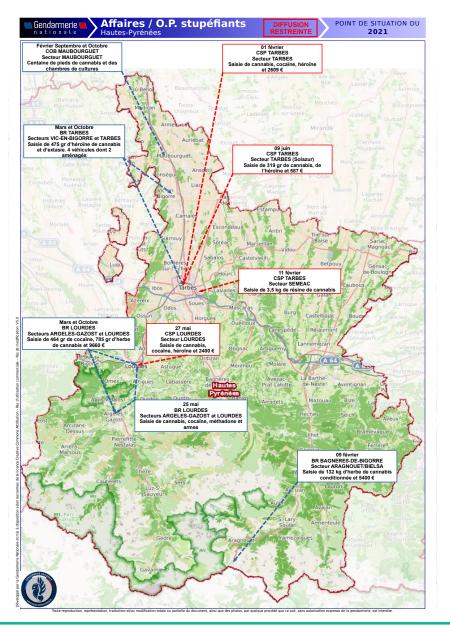
Lors d'un contrôle, le 4 octobre 2021, les gendarmes de la COB Maubourguet, du PSIG et le Commandant de Compagnie de Tarbes constatent la présence de 49 pieds de cannabis au niveau de l'un des emplacements de l'aire d'accueil des gens du voyage de la commune de Maubourguet. Lors de la perquisition sur l'emplacement et la caravane du mis en cause, les militaires constatent qu'une caravane installée sur un emplacement voisin contient également des pieds de cannabis en train de sécher. La perquisition de cette seconde caravane

permet la découverte de 33 pieds de cannabis supplémentaires.

Aυ opération cours de cette sont saisis pieds cannabis, 600 82 de pochettes de conditionnements d'herbes, 80 capsules et 2 grammes de cocaïne. Deux personnes sont interpellées. Ils sont convoqués devant la justice par convocation par un officier de police judiciaire.



Opérations de saisies les plus marquantes au delà des démantèlements de points de deal



Contact

Service communication Préfecture des Hautes-Pyrénées Place Charle de Gaulle, 65 000 Tarbes pref-communication@ hautes-pyrenees.gouv.fr 05.62.56.65.05 / 06.13.23.07.80

